

INFO RENFORT JOP

DÉLAI DE ROUTE ?



Suite à notre communication d'hier et nos interventions auprès du DGPN :

Pour les délais de route, nous revenons au process initial. La FAQ DGPN va être modifiée en conséquence.

Le dernier jour de ma mission :

- ➡ **Je suis de vacation de journée, je repars le lendemain matin après une nuit de repos.**
- ➡ **Je suis de vacation de nuit, je suis en descente de nuit, je reste dormir, ma chambre est payée, je repars le lendemain en délai de route.**

Dans tous les cas, un départ "avancé" ne se fait que sur la seule volonté de l'agent.

UN1TÉ, vos conditions de travail, vos droits, notre priorité.

